

**Conférence européenne d'expérimentation sur les principes européens communs
concernant les compétences et les qualifications des enseignants**

Bernard CORNU

Une profession qui se place dans le contexte de l'apprentissage tout au long de la vie.

a) Introduction

La société du savoir est une société sans cesse apprenante, dans laquelle les savoirs et les compétences évoluent. La société du XXIème siècle nécessite des savoirs nouveaux, des compétences nouvelles. C'est un enjeu majeur pour l'école et pour les enseignants. L'apprentissage tout au long de la vie est une composante essentielle de la société du savoir. A la fois pour préparer ses élèves à cette société et les rendre capables d'apprendre tout au long de leur vie, et parce que le métier d'enseignant lui-même évolue sans cesse et met en jeu de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences, le métier d'enseignant est un métier qui nécessite d'apprendre tout au long de sa vie. L'apprentissage tout au long de la vie, continuum qui commence avec la formation initiale, est désormais une composante fondamentale du métier d'enseignant.

b) Les fondements de ce principe

- **La société du savoir est une société de l'apprentissage tout au long de la vie** : Nous entrons dans la « société de l'information ». Dans cette société, l'information est un bien qui s'achète, se vend, se stocke. Mais l'information n'est pas du savoir : l'information ne dépend pas du sujet, alors que le savoir est le fruit de la reconstruction de l'information par une personne, en fonction de son histoire, du contexte, et que le savoir s'organise en un ensemble structuré. La société du savoir est humaine, et doit répondre aux aspirations des êtres humains. Elle s'intéresse à l'usage du savoir plus qu'à son stockage. La société du savoir est une société apprenante. L'évolution des savoirs, de l'accès aux savoirs, l'évolution des techniques, des concepts, font que cette société n'est pas seulement une société apprenante, c'est une société apprenante tout au long de la vie.

- **L'élève d'aujourd'hui devra apprendre tout au long de sa vie** : Les savoirs ne se limitent pas à des contenus disciplinaires : ils incluent des savoir-faire, des « savoir-être », des compétences, des aptitudes. L'école a une double mission : transmettre des savoirs, et préparer des citoyens. Le citoyen du XXIème siècle sera citoyen d'une société apprenante ; il doit donc être préparé à apprendre tout au long de sa vie. C'est à l'école de lui donner cette compétence.

- **Les savoirs évoluent sans cesse**, et on ne peut donc pas acquérir une fois pour toutes les connaissances et les compétences nécessaires à toute une vie. Il faudra sans cesse acquérir de nouvelles connaissances et de nouvelles compétences ; ce processus doit commencer lors de l'enseignement scolaire.

- **L'enseignant** est doublement confronté à cette nécessité de se situer dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie : d'une part il doit préparer ses élèves à apprendre tout au long de leur vie, d'autre part il doit lui-même remettre en question sans cesse ses propres connaissances et compétences, il doit sans cesse en acquérir de nouvelles, il ne peut exercer son métier qu'en apprenant lui-même tout au long de sa vie.

c) En quoi ce principe répond-il aux problèmes posés ?

Workshop 3

- La flexibilité, la mobilité, l'adaptabilité sont des compétences désormais indispensables. L'enseignant doit **intégrer pleinement les nouvelles compétences**, d'une part pour pouvoir les transmettre à ses élèves, et d'autre part pour faire évoluer sa propre pratique professionnelle.

- Dans la société du savoir, il devient courant de changer de métier plusieurs fois dans une carrière, d'être prêt à une certaine mobilité professionnelle. Cela nécessite d'être capable d'acquérir de nouvelles connaissances et de nouvelles compétences tout au long de sa vie.

- **Formation initiale et formation continue : un continuum.** Enseigner est une profession, qui nécessite donc une formation professionnelle et un développement professionnel. Cela suppose une formation initiale qui n'est pas seulement une accumulation de connaissances et de compétences professionnelles, mais qui prépare à évoluer et à s'adapter tout au long de sa carrière, à apprendre et à se former tout au long de la vie. La formation continue n'est pas séparée de la formation initiale : elles s'articulent toutes deux en un continuum, auquel chacune est indispensable. Il n'est plus temps de se demander si la formation continue des enseignants est nécessaire ou non, si elle est un luxe, si elle doit être obligatoire ou facultative : elle fait partie intégrante du métier d'enseignant, elle constitue avec la formation initiale un tout.

- **Quelle formation initiale pour l'enseignant ?** Le fait que l'enseignant apprenne tout au long de sa vie, que la formation continue et le développement professionnel permanent soient partie intégrante de son métier, pose la question des contenus et des méthodes de la formation initiale. Quelles sont les connaissances et les compétences nécessaires à un enseignant au moment où il commence sa carrière ? Quel est le « bagage minimum » dont il doit être muni ? Y a-t-il des moments dans la carrière où une « formation renforcée » est nécessaire (comme par exemple la formation d'accompagnement des premières années du métier, pratiquée dans certains pays) ?

- **L'apprentissage tout au long de la vie prend des formes multiples.** Ce n'est pas « rester en situation d'élève » tout au long de sa vie. C'est s'approprier les formes nouvelles d'apprentissage, c'est participer à l'apprentissage collaboratif, c'est acquérir des concepts nouveaux, c'est mettre en œuvre des processus nouveaux, c'est être totalement intégré à la société de l'apprentissage tout au long de la vie. Les savoirs évoluent, l'accès aux savoirs évolue, c'est une « intelligence collective » qui se construit, et chacun est associé à cette construction tout au long de sa vie.

- **Les contenus et les méthodes de l'apprentissage tout au long de la vie** de l'enseignant seront toujours à inventer, à l'image des contenus et des méthodes de l'enseignement, qui évolueront de plus en plus. Les savoirs ne sont plus dans l'école, ils se construisent et sont disponibles en bien d'autres lieux, et on y accède de diverses manières : l'école n'a plus le monopole de l'accès au savoir. L'enseignant n'est plus simplement celui qui distribue le savoir : il est celui qui rend l'élève capable d'accéder au savoir sous toutes ses formes et par les diverses manières d'y accéder. De même, l'apprentissage de l'enseignant tout au long de sa vie doit intégrer les évolutions dans les savoirs, les lieux où ils se créent et où ils sont disponibles, les manières sans cesse nouvelles d'accéder aux savoirs.

- **L'apprentissage tout au long de la vie est un processus collectif**, en collaboration, en réseau, qui ne doit pas se limiter pour l'enseignant à un processus individuel. L'enseignant qui apprend tout au long de sa vie est partie prenante de la « société en réseau ».

- **Une reconstruction, une complexité** : Un apprentissage tout au long de la vie n'est pas un empilement incessant de connaissances et de compétences. C'est une évolution, un continuum, une reconstruction permanente des ses propres savoirs, une progression dans la complexité des savoirs.

- Pour l'enseignant, **l'apprentissage tout au long de la vie est en lien avec l'innovation et la recherche**. L'enseignant n'est généralement pas un chercheur, mais il doit être capable de s'approprier certains résultats de la recherche dans le domaine de l'éducation, de questionner la recherche, de faire évoluer ses savoirs et ses compétences en fonction des avancées de la recherche. Il peut être associé à des recherches, il peut contribuer au développement et aux applications de la recherche ; cela fait partie de son apprentissage tout au long de la vie.

- L'enseignant, qu'il le veuille ou non, est **un acteur du système éducatif**. Il n'est pas un simple « exécutant » : il contribue à l'élaboration des politiques éducatives, à l'évolution de l'éducation, aux orientations qui préparent l'école de demain. Cette part « politique » de son métier est l'une des dimensions de son apprentissage tout au long de la vie.

- **Chacune des dimensions du métier d'enseignant est concernée par l'apprentissage tout au long de la vie**, et pas seulement les contenus des disciplines enseignées. Ses compétences relatives à l'information, aux technologies, aux savoirs nécessitent un apprentissage tout au long de la vie. Mais il en est de même pour son aptitude à travailler avec des êtres humains, et pour son aptitude à travailler dans la société. L'apprentissage tout au long de la vie doit prendre en compte ces trois dimensions. Pour l'enseignant, l'apprentissage tout au long de la vie n'est pas interne à l'enseignement et aux savoirs scolaires : il se situe dans la société et prend en compte les enjeux de la société comme les enjeux de l'éducation dans la société.

- Le métier d'enseignant est avant tout **un métier intellectuel**, un métier de liberté intellectuelle. Il induit une activité intellectuelle tout au long de la vie, qui nécessite d'apprendre tout au long de sa vie.

d) Questions susceptibles d'être traitées

Le principe de l'apprentissage tout au long de la vie comme toile de fond de la profession enseignante revêt-il suffisamment d'importance pour être mis en avant dans les principes européens communs concernant les compétences et les qualifications des enseignants ?

Ce principe doit-il être conservé comme principe majeur ?

Si oui, le texte le décrivant peut-il être amélioré ?

Si non, pourquoi ? Faut-il remplacer ce principe par autre chose ?

Le principe d'apprentissage tout au long de la vie est-il présent dans l'ensemble du document et se reflète-t-il dans les compétences et les recommandations ? Les recommandations 5, 6, 7 et 8 répondent-elles aux enjeux de l'apprentissage tout au long de la vie ? Faut-il les renforcer, les compléter ?

Dans quelle mesure l'adoption des recommandations proposées contribuera-t-elle à garantir la prise en compte de ce principe dans l'élaboration des politiques ?